

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-11-chem | XVIe](#) [ItemChérue](#)[l. Histoire de \[l'administration\] | Les légions provinciales et l'armement des paysans.](#)

Chérue

l. Histoire de [l'administration] | Les légions provinciales et l'armement des paysans.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0190

SourceBoite_001-11-chem | XVIe

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Note éditorialeTexte en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5889x/f241>.

Personnes citées[Chérue](#)[l, Adolphe](#)

Références bibliographiques[Chérue](#)[l, Histoire de l'administration monarchique en France: depuis l](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30234157j>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Chérue

TITRE

l, Adolphe (1809-01-17 -- 1809-01-17)
Histoire de l'administration monarchique en France : depuis l'avènement de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1855

EDITEUR

Paris : Dezobry, E. Magdeleine et Cie , [1855]

Hist de l'Ét. fr.

Les régions provinciales et l'armement des paysans

- En 1534, Fr. I envoya par le d'Armenier des mercenaires de former / in / un / une / nationale. Il crea des régions provinciales.

- 7 régions, du nom de 7 provinces (Bretagne, Normandie, Picardie, Bourgogne, Dauphiné, Langue d'oïl, Guyenne)

- chacune ayant 6.000 h. + 8.000 tributaires.

- chaque légionnaire recevait un peu d'or, un corselet de fer, 1 figure, épée ou hallebarde.

- les légionnaires exemptés de taille, taille, et autres impôts.

- mais très vite, recroisés (?) par les braves archers de Charles VII) - L'ambassadeur de Venise en 1537 :

"ces légionnaires n'ont pu du tout réussir. Ce sont quelques
des paysans élevés à la milice, sans aucune expérience du
manement de armes, et ce sont plusieurs hauts-coups de
pieds ennemis et la liberté de la place de la
guerre, il est tant ce qui est... qu'ils ne voulaient
+ obéir à leurs maîtres.

Avant, les gentilshommes de France se sont toujours
plains à S. M. de ce qu'on mettait ces ~~mes~~ gens
aux mains des paysans, et de franchissant des successives
charges, elle se sont rendus si obéissants et riches,
elle sont débouillés de la guerre de la milice et sont
que le paysan, dans peu de temps sera devenu un homme
et les autres vilains. C'est cause de ce disordre que...



6. ni mîri de la propre arme et lors d'voir
revenir à ^{de leur mercenari} ~~la propre arme~~. (Rel. de am. 1840 des
unites. I. 185)

#159-160